

Ludothèque de Bagnes

Règlement pour les abonnés

L'ABONNEMENT A LA LUDOTHEQUE

- L'abonnement annuel à la ludothèque est à choix : Fr. 25.- ou Fr. 80.-
Fr. 25.- : l'inscription à la ludothèque se conclut par le paiement d'un **abonnement annuel** qui s'élève à Fr. 25.- pour une famille. Le forfait annuel compte dès le jour de l'inscription et est valable pour 12 mois, avec frais (de Fr. 1.- à Fr. 5.- par jeu) de location.
Fr. 80.- : l'inscription à la ludothèque se conclut par le paiement d'un **abonnement annuel** qui s'élève à Fr. 80.- pour une famille. Le forfait annuel compte dès le jour de l'inscription et est valable pour 12 mois, sans frais supplémentaire de location.
- L'abonnement annuel donne droit à louer **un jeu par enfant, plus un jeu supplémentaire par famille.**
- Les adultes sans enfants peuvent également s'inscrire à la ludothèque.

Remarques

- La location de jeux ou jouets n'est ouverte qu'aux abonnés.
- En-dessous de 10 ans, les enfants doivent toujours être accompagnés d'un adulte responsable.
- Pour l'inscription, la présence de l'un des parents ou d'un représentant légal est nécessaire ; une pièce d'identité doit être présentée.

LA LOCATION DE JEUX

- Pour chaque jeu loué, l'abonné à Fr. 25.-/an s'acquitte des **frais de location**. Le montant des frais de location est compris **entre Fr. 1.- et Fr. 5.-** en fonction de la valeur du jeu.
- Avant de louer un jeu, les abonnés sont responsables de vérifier si le jeu est complet et en bon état. Des pièces manquantes ou cassées doivent être signalées.

LA DUREE DE LOCATION

- La durée de location est de **3 semaines**.
- Une **prolongation unique de 1 semaine** est possible ; la demande doit être faite par téléphone pendant les heures d'ouverture de la ludothèque ou par mail au plus tard le dernier jour de la période de prêt. (Sauf pour la Nintendo DS Lite).
- Passé le délai, une **amende de retard** sera encaissée :

Pour 1 semaine de retard	Fr. 1.- par jeu
Pour 2 semaines de retard	Fr. 3.- par jeu
Pour 3 semaines de retard	Fr. 5.- par jeu

LE RETOUR DES JEUX

- L'utilisateur s'engage à rendre le jeu **à la date prévue, complet, propre et en bon état**.
- Chaque jeu retourné est contrôlé avant que le retour soit validé.
- En cas de perte ou de dégât, l'utilisateur doit payer une **pénalité** calculée en fonction de la valeur et de l'état du jeu, au maximum la valeur du jeu neuf.

Exemples de pénalités

Pièce perdue	De Fr. 1.- à Fr. 5.- par pièce (remboursés si la pièce est retrouvée dans le mois)
Boîte cassée	Couvercle : Fr. 3.- Boîte : Fr. 5.-

HEURES D'OUVERTURE

La ludothèque est ouverte

- Le mercredi de 16h00 à 18h30
- Le vendredi de 16h00 à 18h30
- Le samedi de 09h00 à 11h30

Sauf pendant les congés et vacances scolaires

ANNIVERSAIRES A LA LUDOTHEQUE

Vous avez la possibilité d'organiser vos anniversaires à la ludothèque (durée 2 heures) :

- Fr. 6.- par enfant pour les membres
- Fr. 8.- par enfant pour les non-membres

Les parents apportent le goûter préféré de leur enfant.

RESPONSABILITE DE LA LUDOTHEQUE

La ludothèque n'est en aucun cas responsable des dommages ou accidents qui pourraient résulter des jeux loués.

Dans la ludothèque, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

- En s'acquittant de l'abonnement annuel, les utilisateurs acceptent le règlement de la ludothèque.
- L'abonnement, les frais de location et les pénalités se paient au comptant.
- Les abonnés sont priés de signaler tout changement de domicile ou de numéro de téléphone.
- La ludothèque se réserve le droit d'exclure un abonné qui ne se conformerait pas au règlement.
- Il est strictement interdit de manger, boire et fumer à la ludothèque. Les animaux ne sont pas admis.

Ludothèque de Bagnes

Ecole de Vilette

Case postale 6

Route de Montagnier 9

1934 Vilette (Le Châble)

Téléphone 027 565 22 55 (pendant les heures d'ouverture)

Téléphone 079 396 83 91 (en dehors des horaires)

E-mail ludotheque@bagnes.ch